

Hôpitaux :
la grande
misère
de l'été

page 11

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1722 - 13 juillet 2001 - prix : 9F

Fonds spéciaux
et magot caché

ABOLITION
DU SECRET
COMMERCIAL
ET BANCAIRE !

M 6189 - 1722 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Les problèmes de famille de Seillière
- Grève du transport touristique aux baléares
- 5 - Jospin sur France 3 : la petite musique de la présidentielle
- Voynet quitte l'environnement ministériel

Tribune

- 4 - Le capitalisme dans un nouvel épisode de récession

Dans le monde

- 6/7 - Grande-Bretagne : les émeutes de Bradford
- L'Irak, toujours bombardé par les grandes puissances
- Allemagne: le SPD fait des cadeaux à la bureaucratie syndicale

Dans les entreprises

- 8 - SNCF: ateliers de Châtillon
- La «libéralisation du marché de l'électricité»
- 9 - OBI (Clermont-Ferrand)
- Challancin (ligne C du RER)
- 10 - Stockalliance (Orléans)
- Université de Poitiers
- 11 - La misère des hôpitaux (Paris; Lyon; Amiens)
- 12 - Téléphone mobile, le gouvernement au secours des trusts

Parlement européen

- 12 - Les gros sabots (écologistes) des députés européens

Fonds secrets

LE BAL DES HYPOCRITES

Les différents ministères se partagent chaque année un total de 500 millions de francs en liquide (précisément 473 millions en 1999), officiellement pour faire face à leurs dépenses exceptionnelles. En fait, une partie de ces « fonds spéciaux » sert à financer les opérations des services secrets et autres barbouzeries inavouables. Quant au reste, l'affaire des billets d'avion de Chirac le montre, son utilisation est laissée à la discrétion des différents ministres puisque la procédure permet qu'aucun compte ne soit rendu sur l'utilisation de cet argent.

Régulièrement, l'existence et l'utilisation de ces fonds reviennent sur le devant de l'actualité, dans un parfum de scandale, avant de retomber dans l'oubli.

Cette fois, l'occasion a été fournie par l'affaire des billets d'avion de Chirac. Du coup, précampagne électorale oblige, les politiciens affectent de vouloir plus de transparence et de moralité. Ainsi Jospin a-t-il proposé de remettre à plat le système des fonds secrets et a commandé... un rapport sur la question. Les ténors de la droite ont beau jeu de dénoncer l'hypocrisie de ces déclarations, mais ils sont bien mal placés pour jouer les

professeurs de vertus. Michelle Alliot-Marie, actuelle patronne du RPR et ex-ministre de Balladur, a reconnu que sur les « 40 à 45 000 francs » que recevait à l'époque son ministère, elle se réservait 8 000 F. Mais seules de mauvaises langues peuvent penser qu'elle prenait cet argent sans état d'âme. Elle a « toujours été choquée » par cette procédure (mais elle a souffert en silence!).

D'autres assument et trouvent la chose tout à fait normale. Ainsi Allègre, l'ancien ministre de l'Education de Jospin, a eu le culot de dire à la télévision qu'un ministre ne gagnait que 44 000 F par mois, et qu'il fallait bien faire face « à certains frais de représentation ». Tout en avouant que, salaire plus paiements en liquide, le total avoisinait « quelque chose qui doit être de l'ordre, à peu près, de 70 000 francs par mois ». On admirera la précision!

La nécessité d'assurer un certain train de vie aux ministres est d'ailleurs reprise par Rocard, qui ne cache pas avoir utilisé un peu de cet argent, en son temps, pour « un petit complément » de revenus.

Bien sûr, cela ne représente pas grand-chose au regard de ce que touchent

les capitalistes, les premiers bénéficiaires du système. Mais cette affaire a au moins le mérite de souligner l'hypocrisie de ces politiciens, qu'ils soient de droite ou se disent de

gauche, qui s'octroient aisément des largesses... tout en appelant les travailleurs à se serrer la ceinture!

Pierre VANDRILLE

Zidane au Real de Madrid

TRANSFERT... DE FONDS

Le prix payé pour le transfert de Zidane devrait atteindre le montant le plus élevé de toute l'histoire du football.

Le club du Real de Madrid a mis 520 millions de francs sur la table pour l'acheter à son club actuel, la Juventus de Turin. Celle-ci a réalisé une opération fructueuse, puisqu'elle n'avait acquis le même Zidane, il y a 5 ans, « que » pour la somme de 30 millions.

Que de telles sommes soient dépensées ainsi (520 millions représentent près de 7 500 salaires annuels de smicards), cela a de quoi frapper l'opinion.

Pour les dirigeants du Real, il ne s'agit que d'un

investissement, comme quand n'importe quel autre club se paie un joueur, comme quand d'autres capitalistes achètent des machines ou des actions. Et peut-être pas seulement pour remplir les stades: le Real estime que les produits dérivés à l'effigie du champion (maillots, pantalons) pourraient rembourser la somme investie en seulement deux ans!

Et le football, le sport, le jeu, dans tout cela? Rien d'autre qu'un spectacle, dans lequel les organisateurs investissent des milliards dont ils espèrent qu'ils feront des (gros) petits.

M. L.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 11 200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «*Lutte Ouvrière*» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

| | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
|--|----------------|--------|--------------------------------|
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 n°) |
| France DOM-TOM | 300 F | 160 F | 100 F |
| DOM-TOM, voie aérienne | 390 F | 200 F | 140 F |
| Europe (soit zone postale 1) | 420 F | 210 F | 100 F |
| Autres pays, voie ordinaire | | | |
| - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 450 F | 230 F | 140 F (comme voie aérienne) |
| - Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 520 F | 270 F | 140 F |
| - Océanie (soit zone 4) | 540 F | 280 F | 140 F |
| Autres pays, voie aérienne | | | |
| - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 480 F | 250 F | 140 F |
| - Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 540 F | 280 F | 170 F |
| - Océanie (soit zone 4) | 660 F | 340 F | 210 F |

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL et VILLE:
 COMPLÉMENT D'ADRESSE:
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
 (rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Éditorial

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 9 juillet 2001

Fonds spéciaux et magot caché

ABOLITION DU SECRET COMMERCIAL ET BANCAIRE !

■ On nous amuse avec les dérisoires péripéties qui assombriraient le ciel de la cohabitation entre Jospin et Chirac. Chacun des camps sort de sa musette, à tour de rôle, une affaire nouvelle. La dernière en date – mais que les amateurs de feuilletons se rassurent, il y en aura forcément d'autres d'ici les élections – concerne Chirac et les voyages privés, pour lui et sa famille, qui étaient payés en puisant dans les fonds spéciaux de l'Etat. Des fonds dont les gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique, peuvent disposer sans avoir à rendre de comptes sur la façon dont ils sont utilisés. Ce secret, concernant l'usage de près d'un demi-milliard de francs, a de quoi choquer les millions de femmes et d'hommes qui, eux, doivent compter chaque sou pour boucler leurs fins de mois, ne serait-ce que pour payer leurs frais de transports quotidiens, ou ceux liés à leurs vacances. Mais ce n'est que de la menue monnaie, comparé au reste.

En fait tout est opaque, rien n'est transparent dans le fonctionnement de l'Etat, dans celui de l'économie. Que sait-on, par exemple, des conditions dans lesquelles se négocient les marchés entre l'Etat et les grands groupes industriels privés ? Que sait-on des prix que l'Alstom, Matra, Dassault, Thomson et quelques autres imposent à l'Etat – c'est-à-dire aux contribuables – pour

les TGV, les équipements électroniques, les avions ? Rien. Sauf quand, incidemment, un scandale éclate, levant un coin du voile qui nous permet d'apprendre l'existence d'un trafic dans lequel un ministre a joué un rôle dans une affaire de vente de frégates à Taïwan. Ou encore d'apprendre que le fils d'un président de la République, se disant de gauche, se trouve mêlé à un trafic d'armes, en même temps qu'un ex-ministre de l'Intérieur, franchement de droite.

Et que sait-on de ce que sont devenus les centaines de milliards que l'Etat verse au patronat, chaque année, sous des prétextes variés, et en particulier sous prétexte de favoriser l'emploi ? Rien non plus. Sauf que cet argent est bien arrivé dans les poches des patrons. Mais ces patrons n'ont aucun compte à rendre sur l'utilisation de cet argent, encore moins à le rembourser, même lorsqu'il est évident que cet argent n'a pas servi à créer le moindre emploi ou même, pire, quand cela aboutit à en supprimer. C'est le cas pour Danone, Moulinex, Philips, quelques-uns des noms qui figurent dans le triste palmarès des licenciés. En fait c'est le cas pour toutes les grosses entreprises de ce pays. On ne parle pas, à ce propos, de fonds spéciaux, mais ces fonds et leur utilisation sont tout aussi incontrôlables, et irrécupérables.

D'ailleurs un même secret

entoure les combines des entreprises, et la fortune financière personnelle de leurs PDG. Seuls huit d'entre eux, sur les 40 sociétés qui figurent au CAC 40, l'indice boursier qui mesure les fluctuations de la Bourse, ont accepté de rendre public leur patrimoine financier, et encore très partiellement.

Malgré ce mystère, on sait que 33 000 hauts dirigeants d'entreprises en France se partagent 45,3 milliards de revenus boursiers potentiels, ce qui fait 1,3 million par tête. A cela s'ajoutent leur salaire et d'autres avantages. Rien que ces 45,3 milliards représentent le salaire annuel de près de 400 000 smicards. Mais de l'argent, il y en a bien plus que cela, si l'on ajoute les fortunes des gros actionnaires qui ont accumulé durant des années des profits réalisés en exploitant des millions de salariés.

Alors, que l'on ne vienne pas nous raconter qu'il n'y aurait pas de quoi maintenir à chacun son emploi, et un salaire qui permette à chacun de vivre normalement, et de faire vivre sa famille.

Tout cet argent qui profite à une minorité doit servir à la collectivité. Et pour commencer, il faut imposer l'abolition du secret des affaires, qu'elles soient d'Etat ou privées, et l'abolition du secret bancaire et commercial.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE CAPITALISME DANS UN NOUVEL ÉPISODE DE RÉCESSION

Rares sont les naïfs qui ont pris au sérieux les promesses de «plein emploi à l'horizon 2010» formulées il y a presque deux ans, dans une université d'été des socialistes, par Lionel Jospin. Guère plus crédible était le pronostic d'une croissance qui se poursuivrait au rythme annuel moyen de 4% sur la décennie à venir. Et puisqu'il paraît qu'il eut jadis un vernis d'idées marxistes, Jospin devait être le premier à savoir à quel point il dupait son monde, à commencer par les membres de son propre parti.

La déconfiture actuelle des héritiers de la «nouvelle économie», de la «net économie», de l'«e-business», etc., n'est qu'une nouvelle illustration de l'anarchie inhérente au système capitaliste. Non que la croissance des dernières années, et notamment celle des secteurs liés à l'informatique, à l'internet, au téléphone portable, aux biotechnologies, ait été pur mirage. Mais cette croissance s'est accompagnée d'une poussée de fièvre spéculative et d'un flux d'investissements de plus en plus déconnectés des besoins réels du secteur.

La demande mondiale de biens et services liés aux nouvelles technologies a commencé à ralentir dès la mi-1999. Les producteurs ont cependant accentué leurs investissements sur la base des projections antérieures, les banques ont continué à leur accorder des crédits, les gestionnaires financiers n'ont pas cessé d'acquiescer des titres dont la valorisation boursière supposait des niveaux de profits futurs très élevés.

Ce n'est qu'au milieu de l'année 2000 que les entreprises ont pris conscience du niveau élevé des stocks et des erreurs commises en matière d'investissement. La correction a d'abord affecté les «start up», ces «jeunes pousses» ratiboisées dès le premier mouvement de panique. La «bulle des nouvelles technologies» a crevé sous l'effet des nombreux «profit warnings», c'est à dire de la révision à la baisse des niveaux de profit escomptés.

Tout montre aujourd'hui que le retournement de tendance ne restera confiné ni aux secteurs «high tech», ni à la sphère financière: d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, les organismes de prévision ne cessent de corriger à la baisse leurs estimations de croissance pour l'année en cours. Aux Etats-Unis, la Federal Reserve s'est engagée dans un mouvement de baisse des taux d'une ampleur sans équivalent depuis 20 ans, injectant massivement des liquidités dans l'économie afin de soutenir l'investissement

mais aussi la spéculation financière. Difficile de croire qu'elle puisse ainsi enrayer la récession, d'autant que celle-ci prend un caractère mondial: «Le ralentissement économique, qui a ramené l'utilisation des capacités de production aux Etats-Unis à des niveaux comparables à ceux de la récession de 1982, s'étend maintenant à l'Europe, à l'Amérique du Sud et à certaines parties de l'Asie», explique, tout déconfit, le président du trust américain Du Pont de Nemours.

Rien ne permet encore de dire si cet épisode de dépression présentera un caractère aigu et s'accompagnera, comme en 1974-75 et en 1991-93, d'un recul absolu de la production des pays industrialisés, c'est-à-dire de taux de croissance négatifs, ou s'il s'agira d'un simple ralentissement de la croissance, lequel suffirait toutefois à entraîner la recrudescence du chômage. Mais il faut souligner que, contrairement à celle du début des années 90, la crise actuelle s'annonce de façon relativement synchronisée en Europe et aux Etats-Unis, tandis que le Japon, lui, s'enfonce dans la récession la plus profonde de son histoire, en dépit de taux d'intérêts nuls et de subventions publiques massives. Les pays industrialisés courent donc le risque de s'entraîner l'un l'autre dans le marasme, ce que faciliterait leur interdépendance croissante liée à la fameuse «mondialisation» des dernières années.

En Europe, plus de 50% des emplois créés à l'occasion de la reprise l'ont été sous forme précaire. Ces emplois n'en seront que plus sensibles à la dégradation de la conjoncture: d'ailleurs, au delà des annonces fracassantes de plans sociaux, c'est bien plus discrètement que les grands groupes ont déjà mis fin à des milliers de CDD et de missions temporaires.

Les promesses fallacieuses de croissance économique indéfinie et de fin du chômage ne sont donc plus de mise, et le gouvernement Jospin entonne progressivement, et d'abord par la voix de Laurent Fabius, une autre chanson: celle des temps difficiles, de la rigueur et des nécessaires sacrifices. Les milieux populaires n'ont guère profité de la période d'expansion, ni en termes de revenus, ni en termes de stabilité de l'emploi: on s'apprête pourtant déjà à leur présenter l'addition.

Dans un tel contexte, unifier les combats partiels des travailleurs autour d'une politique de lutte contre le patronat et le gouvernement, pour l'interdiction des licenciements, est toujours plus d'actualité.

Julien FORGEAT

Convergences Révolutionnaires numéro 16 (juillet-août 2001)
Un dossier «Révolte en Kabylie, révolte en Algérie»: des articles sur «pourquoi pas une candidature LO-LCR? sur la manifestation du 9 juin et la préparation d'une suite, sur la «loi de modernisation sociale», sur le positionnement du PCF, sur les mafias des entreprises de nettoyage...
Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.
Abonnement: un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

LES PROBLÈMES DE FAMILLE DE SEILLIÈRE

Il y a de la grogne chez certains héritiers de la famille de Wendel envers celui qui s'occupe de leurs affaires: Seillière.

Le dirigeant du Medef, lui-même un des héritiers, dirige depuis 1976 la holding financière familiale Marine-Wendel. A l'origine, cette dynastie avait bâti sa fortune dans la sidérurgie lorraine. Ce secteur s'est effondré, mais pas la fortune de la famille de Wendel, loin de là. Après l'élection de Mitterrand en 1981, le gouvernement Mauroy avait racheté à bon prix les usines sidérurgiques, prenant même en charge les dettes du groupe. Le tout avec les deniers publics. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois furent alors supprimés, les de Wendel, eux, réinvestirent les capitaux qu'opportunistement et généreusement l'Etat leur avait versés dans d'autres branches telles l'informatique avec Cap Gemini, l'équipement automobile avec Valeo ou, récemment, le transport aérien avec AOM.

En tant que représentant des actionnaires de cette entreprise, Seillière a récemment fait parler de lui en annonçant la liquidation du groupe AOM-Air Liberté et la suppression de plus de mille emplois.

Mettre des salariés à la porte pour pouvoir faire fructifier les capitaux ailleurs, les de Wendel connaissent! Mais

ces gens-là préfèrent régler leurs affaires discrètement, et la publicité autour de la liquidation d'AOM ne semble pas avoir été du goût de tous les membres de la famille. Son patriarche, un certain Pierre Celier (83 ans) qui était, paraît-il, jusque-là un soutien de Seillière, serait remonté contre son cadet. En novembre, devrait avoir lieu une réunion des héritiers de Wendel (ils sont environ 700): le baron se fera-t-il taper sur les doigts par le parrain?

Le plus comique de l'affaire, c'est quand même de voir que parmi les reproches faits à Seillière par les membres de sa famille, il y a «son manque total de transparence dans la conduite des affaires familiales». A qui le dit-on! Il serait bien nécessaire de rendre publics tous les montages financiers de ces gens-là; on découvrirait alors l'ampleur des profits qu'ils ont accumulés au fil des décennies.

Certes, ce n'est pas la transparence que souhaitent les héritiers de Wendel intéressés. Mais la population est en droit de savoir, plus que les rejetons de la tribu de Wendel. D'autant que c'est avec l'argent des contribuables que son empire financier s'est maintenu et accru.

André ROYAN

LA GRÈVE DU TRANSPORT TOURISTIQUE AUX BALÉARES

On a pu voir, à la télévision, des images des touristes bloqués dans les aéroports des îles Baléares au large de l'Espagne. Mais il y a eu bien peu d'informations sur les causes de ce mouvement qui a duré trois jours, du 30 juin au 2 juillet.

Obligés de travailler sept jours sur sept et parfois jusqu'à 18 heures par jour, les chauffeurs sont soumis à des conditions de travail épuisantes et dangereuses. Les heures supplémentaires, très mal payées, ne sont même pas déclarées à la Sécurité sociale et le salaire moyen avoisine les 6 000 F par mois.

Les revendications mises en avant dans cette grève étaient l'augmentation des salaires et la mise en place d'une réglementation concernant l'organisation de la journée du travail. Le mouvement a entraîné le blocage des aéroports des îles, ce qui empêchait les quelque 300 000 passagers concernés de rejoindre leur lieu de villégiature. Les vols ont subi du coup d'importants retards qui se sont répercutés dans les aéroports d'Angleterre et d'Allemagne, tandis que l'aéroport de Palma de Mallorca, la capitale de la principale des îles Baléares, a été partiellement fermé.

Dès le début, les travailleurs ont refusé d'accomplir le service minimum décidé par le gouvernement régional des Baléares, qui est un gouvernement de coalition entre les socialistes, les communistes d'Izquierda Unida et des nationalistes, et dont le conseiller du Travail appartient à Izquierda Unida. Il faut dire que ce service minimum fixait à 80% le pourcentage des véhicules obligés de circuler et signifiait un torpillage de la grève. Par ailleurs, les travailleurs ont refusé au cours d'une assemblée la signature d'un accord qu'ils estimaient insuffisant aussi bien sur le plan de la rémunération des

heures supplémentaires que sur celui des horaires.

Les piquets de chauffeurs ont dû faire face aux tentatives du patronat de briser la grève. Tous les taxis des îles avaient été mobilisés ainsi que les voitures de location pour transporter les touristes. Ainsi un tour-opérateur allemand a reconnu avoir déboursé en taxi environ un million deux cent mille francs pour une seule journée.

Mais malgré la détermination des travailleurs, on a pu voir, au bout de trois jours de grève, les syndicats organisateurs du mouvement, les Commissions Ouvrières et l'UGT, faire tout leur possible pour que ce mouvement s'arrête. Dans leur volonté d'apparaître comme des organisateurs responsables, ils se sont empressés de présenter comme acceptable le projet d'accord que les travailleurs avaient repoussé. Ils ont même pris l'engagement de ne plus recommencer à organiser de grèves dans les aéroports. Grosske, le conseiller du Travail, est allé jusqu'à affirmer: «Une grève ne peut se conduire manu militari. Le pacte de médiation qui avait précédé la grève était déjà positif et il était en fait peu justifié de recourir à la grève». Un désaveu de la grève qui montre une fois de plus dans quel camp se retrouvent les dirigeants socialistes ou ceux d'Izquierda Unida quand ils ont des responsabilités gouvernementales, même à l'échelle locale.

B.S.

Jospin à France 3

LA PETITE MUSIQUE DE LA PRÉSIDENTIELLE

Lionel Jospin s'est adressé aux téléspectateurs de France 3, devant cinq jours la traditionnelle allocution du président de la République du 14 juillet. Officiellement le Premier ministre venait présenter des mesures prises en matière d'aménagement du territoire, dont le morceau de choix était les quelque dix milliards qui vont être débloqués pour installer un Internet à haut débit. Une nouvelle qui devrait réjouir d'abord les groupes capitalistes qui opèrent dans le secteur de la communication, comme Vivendi, dirigé par Jean-Marie Messier, que le Premier ministre avait rencontré jeudi dernier.

Mais l'aménagement du territoire est en fait le cadet des soucis de Jospin. Il s'agissait d'ores et déjà de marquer, comme on le fait sur un terrain de foot ou de rugby, son concurrent de l'Elysée, empêtré depuis quelques jours dans ses voyages d'agrément payés en liquide sur les fonds secrets.

Jospin a tenu à préciser, en responsable de l'Etat bourgeois (et il a été félicité de ce choix par Pasqua) qu'il n'avait pas l'intention de mettre un terme à ce système de fonds dont tous les gouvernements disposent à leur guise. Tout au plus, il veut bien remettre dans le budget de l'Etat ce qui n'aura pas été dépensé au terme de son mandat. S'il reste quelque chose... (mais comment le prouver?).

Jospin a prétendu qu'il ne sait pas «*ce qu'est une pré-campagne en ce qui (le) concerne*». Et son intervention a donc pris aussi la forme d'un bilan où Lionel félicitait Jospin. «*Nous avons été capables depuis 1997 de retrouver une croissance forte en France, au-dessus de 3%, 3,4% en 2000.*»

Cette prétendue croissance, dont les travailleurs n'ont pas vu la couleur, pique du nez, mais cela n'empêche pas Jospin de rouler des mécaniques: «*Même avec 2,3 ou 2,5% de croissance en 2001, nous continuerons à créer de l'emploi et à réduire les déficits budgétaires*». Et pour ne pas gâcher ce tableau, il lui suffisait de ne pas dire un mot sur la vague de licenciements à laquelle on assiste

depuis plusieurs mois.

Sur ce plan-là, Jospin reste très, très discret. Les 300 millions débloqués au profit des régions touchées par la restructuration de la seule industrie d'armement sont bien insuffisants. De même que la prétendue «*loi de modernisation*», votée par les députés socialistes et communistes, qui propose qu'en cas de licenciements, les travailleurs aient «*leur mot à dire*», selon la formule de la ministre de l'Emploi. La belle affaire, puisqu'une fois ce mot dit, ils seront invités à prendre la porte.

Quant aux emplois créés dont se vante Jospin, ce sont principalement les emplois-jeunes dont on ne sait toujours pas si, d'emplois provisoires, ils se transformeront – par exemple, avant la pré-

sidentielle – en emplois durables.

Très content de lui, Jospin a insisté sur son rôle de «*chef d'orchestre du gouvernement*», sous-entendant que le locataire de l'Elysée n'entend rien à la musique. Mais la partition que joue le gouvernement Jospin a été composée par le patronat, vis-à-vis duquel ce gouvernement est aux petits soins.

Rendons-lui cette justice. Il n'y a pas vraiment de pré-campagne. Car dans ces joutes où se disputent ces politiciens pour un poste qui voit ses occupants changer sans que la politique menée, elle, ne varie vraiment, la campagne commence en réalité, à peine la précédente terminée. Si ce n'est avant.

Jacques FONTENOY

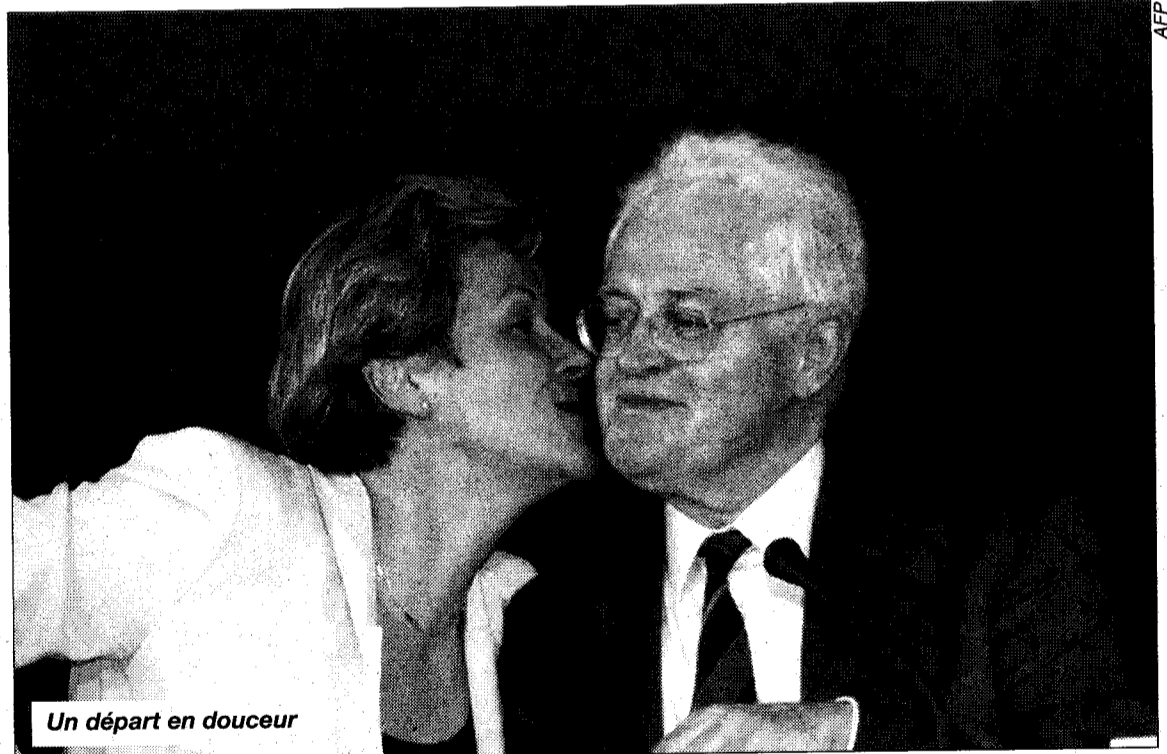
VOYNET QUITTE L'ENVIRONNEMENT MINISTÉRIEL...

Après plus de quatre ans passés dans les fourgons du PS, à la remorque de Jospin, au sein du gouvernement dit de la gauche plurielle, Dominique Voynet quitte son fauteuil de ministre, pour se consacrer, dit-elle, au secrétariat national des Verts. Occasion sans doute pour elle de se rendre disponible pour un autre avenir politique, moins bouché qu'un poste alibi, au sein d'une équipe gouvernementale qui, quoi qu'il arrive en 2002, sera de toute façon renouvelée.

Le moins que l'on puisse dire est que son passage au gouvernement, marqué par une série de mesurette, n'aura pas changé grand-chose du point de vue de l'environnement. Car dans ce gouvernement dit de gauche plurielle, les Verts, d'abord représentés par Dominique Voynet, flanquée par la suite de Guy Hascouët, dont la présence gouvernementale est, semble-t-il, surtout décorative, n'ont pas pesé lourd, pas plus que les différents représentants du courant écologiste dans les gouvernements précédents, qu'ils se disent de gauche comme la girouette Brice Lalonde, qui se retrouve aujourd'hui aux côtés de Madelin, ou de droite, comme Corinne Lepage.

Ils ont occupé des seconds rôles, mais ils ont joué un rôle, un vrai. Pas celui de dupe, comme ils essayent de le faire croire, «*victimes des tendances hégémoniques du PS*», comme ils le prétendent. A d'autres! Car c'est en connaissance de cause qu'ils ont marchandé leur présence au gouvernement, sans ignorer que les engagements signés entre Voynet et Jospin – qui s'en souvient? – n'engageaient, comme il est d'usage, que ceux qui y croyaient. Ce qui n'est sûrement pas le cas, ni de Dominique Voynet, ni de Lionel Jospin, qui connaissent trop bien cette musique.

Contrairement à ce que dit la presse, le bilan des Verts n'est pas du tout négatif. Ils ont atteint leurs objectifs. Certes, en matière d'environnement, ce bilan est plutôt maigre. Mais l'essentiel n'est-il pas qu'ils aient eu des députés, des ministres, demain peut être une sénatrice, en la personne de Marie-Christine Blandin, pour qui le PS a décidé de céder une place dans cette vénérable assemblée? L'essentiel n'est-il pas qu'ils soient une composante admise dans le jeu institutionnel? L'attitude de Yves Cochet, qui doit succéder à



Dominique Voynet au ministère de l'Environnement est à l'image de cette ambition. Ce Vert historique, comme on le présente, avait, dans un premier temps, accepté d'apporter sa signature à l'amendement Montebourg, qui réclame que Chirac soit traduit en Haute Cour de justice pour les malversations qu'on lui impute durant la période qui a précédé son élection à l'Elysée. Devant les menaces du président de la République de ne pas signer sa nomination comme ministre, s'il apportait sa caution à cette démarche, il a fait machine

arrière et retiré sa signature. Vert mais pas vertueux, certes, mais un maroquin ministériel vaut bien un reniement.

Et l'écologie, dans tout cela? Pour les politiciens Verts,

comme pour ceux d'autres couleurs, c'est une occasion qui en vaut une autre pour capter des voix. Pour un poste ministériel, le vert mûrit vite.

M.L.

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Notre dernière brochure:
N°90: L'agriculture, l'agro-alimentaire et l'alimentation entre les mains du grand capital.
(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 avril 2001)
Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Grande-Bretagne

Les émeutes de Bradford

Après Oldham et Burnley à la fin juin, la ville de Bradford a été à son tour le théâtre d'émeutes du 7 au 9 juillet. Pendant trois nuits, de violents affrontements ont opposé des centaines de jeunes d'origine pakistanaise aux unités anti-émeute venues en toute hâte des quatre coins du nord de l'Angleterre.

Comme précédemment à Oldham et à Burnley, des nervis d'extrême droite du British National Party avaient contribué à tendre une atmosphère déjà très chargée de racisme, en multipliant les provocations. Et il a suffi d'un incident raciste de trop pour mettre le feu aux

poudres – cette fois, le passage à tabac d'un jeune Pakistanais par une bande de racistes éméchés dans un pub. En moins d'une heure, plus d'un millier de jeunes du quartier pakistanaise de Manningham se sont armés de cocktails molotov et de frondes pour s'attaquer à la

police anti-émeute venue protéger le pub où s'était déroulé ce passage à tabac.

Contre la pauvreté autant que contre le racisme

Mais cette fois, contrairement à ce qui s'était passé dans les autres villes, où il s'agissait avant tout de batailles rangées avec la police, les émeutiers ne se sont pas contentés de se battre avec les unités anti-émeute. Ils se sont retranchés dans leur quartier, ont dressé des barricades et s'en sont pris à de nombreux édifices qu'ils ont mis à sac ou incendiés.

De ce point de vue, la rage des émeutiers de Bradford rappelle

celle des jeunes, en majorité d'origine antillaise, qui avait explosé il y a vingt ans, durant l'été 1981, dans les quartiers pauvres des grandes villes du pays. Car, comme alors, cette rage vise à la fois le racisme antipauvre et le racisme tout court d'une police haïe, mais aussi tout ce qui peut symboliser les richesses interdites à jamais aux jeunes émeutiers.

Tout comme Oldham et Burnley, Bradford est un désert économique où la déroute de l'industrie textile a laissé un chômage chronique. Et les plus touchés sont évidemment les plus pauvres, en particulier la fraction d'origine pakistanaise de la population de couleur (15 % de la population totale) mais également toute une partie de la popu-

lation autochtone blanche.

C'est aussi cette fraction la plus pauvre qui a payé au prix fort l'austérité des gouvernements conservateurs et travaillistes des deux dernières décennies et la dégradation accélérée de toute l'infrastructure urbaine qu'elle a entraînée, en particulier dans le logement et les écoles. Et cette dégradation a contribué à exaspérer les jalouses, les rancoeurs et les préjugés racistes, attisés par les politiciens de tout bord et leur démagogie contre les immigrants.

Ce sont les mêmes politiciens – travaillistes et conservateurs – qui dénoncent les émeutiers comme des « criminels », qui sont responsables de la situation,

Allemagne

QUAND LE SPD FAIT DES CADEAUX À LA BUREAUCRATIE SYNDICALE

Fin juin, le Bundestag, l'Assemblée nationale allemande, a adopté, avec les voix du SPD, des Verts et du PDS, une réforme de la « loi sur la constitution des entreprises », qui régit les rapports patronat/syndicat et en particulier ce qu'on appelle outre-Rhin la cogestion. Le nouveau texte entrera opportunément en vigueur début 2002, pour les prochaines élections aux Conseils d'entreprise, dont les membres cumulent, en gros, les fonctions correspondant aux délégués du personnel et aux délégués aux Comités d'entreprise en France.

La réforme facilite en particulier l'élection des délégués dans les PME. Leur nombre est augmenté dans les entreprises de plus de 100 salariés, passant ainsi de 5 à 7 pour une entreprise de cette taille. Et surtout ils peuvent être détachés de leur travail sans limitation de durée dans celles qui ont plus de 200 salariés (jusqu'à présent la barre se situait à 300 salariés).

Enfin les Conseils voient leur champ d'intervention un peu élargi et ils reçoivent un droit de cogestion en ce qui concerne la formation continue des salariés.

Bien sûr, les partis de droite (CDU, CSU) et du centre (FDP) ainsi que le patronat, ont protesté, mettant en avant le coût « exorbitant » d'une telle mesure. Nous laisserons volontiers les membres d'une des bourgeoisies les plus riches d'Europe pleurer des larmes de crocodile. Mais du point de vue des intérêts de la classe ouvrière,

cette réforme n'est nullement un cadeau. Elle ne lui donne pas plus de moyens pour se défendre contre les attaques dont elle est victime, de la part du patronat... comme du gouvernement social-démocrate.

Les syndicats sont, en Allemagne, encore plus bureaucratés et intégrés dans l'appareil d'Etat que leurs homologues français. Depuis très longtemps déjà, ce qu'on appelle la cogestion, c'est-à-dire le fait que dans les entreprises de plus de 2 000 personnes, le Conseil de surveillance est composé à parité de délégués du personnel et de représentants des actionnaires, n'est qu'un leurre. Cette pratique a surtout rendu l'immense majorité des militants syndicaux très responsables des intérêts patronaux et elle a largement contribué à assurer la paix sociale, au profit de la bourgeoisie évidemment.

L'extension des droits des Conseils d'entreprise récemment décidée n'est en fait qu'un cadeau supplémentaire aux dirigeants syndicaux. Cela faisait partie des promesses électorales de Schröder en 1998. Le débat sur cette réforme s'était en fait engagé au début de cette année, au moment même où le gouvernement faisait adopter son projet d'introduction de retraites par capitalisation, via des fonds de pension, dans l'assurance de vieillesse. La direction du DGB,

le grand syndicat allemand, n'avait alors absolument pas combattu ce projet, mais plutôt saboté les quelques tentatives de protestation qui s'étaient fait jour. Aujourd'hui, la bureaucratie syndicale est donc récompensée de ses bons et loyaux services par des postes de permanents supplémentaires, lui permettant de vivre grassement malgré le recul des effectifs syndicaux (le DGB a perdu 750 000 membres entre 1996 et fin 2000). Déjà en 1972, c'est un gouvern-

ment social-démocrate, celui de Willy Brandt, qui avait porté le mandat des Conseils d'entreprise de deux à trois ans, les rendant ainsi encore plus indépendants du contrôle des travailleurs.

Alors si la classe ouvrière allemande veut prendre le chemin de la lutte pour la défense de ses intérêts, elle devra aussi choisir en son sein d'autres représentants que ceux-là.

Henri MARNIER

Immigration sélective et « modernité »

Après des années d'une politique restrictive en matière d'immigration, le gouvernement allemand songe à encourager à nouveau cette immigration, sous une certaine forme tout du moins.

Le patronat se plaint en effet de manquer de main-d'œuvre soit très qualifiée, soit rompue aux tâches pénibles et non qualifiées.

La commission mise en place pour réfléchir à la question, rassemblant des représentants du patronat, du personnel

politique, de l'Eglise... et même deux syndicalistes, en dit long sur les préoccupations du patronat et du monde politique.

Un premier quota permettrait l'installation durable de jeunes, sélectionnés en particulier sur les critères de niveau de formation, les études universitaires étant largement privilégiées. Un quota complémentaire faciliterait l'arrivée de créateurs d'entreprises, de chercheurs ou d'étudiants.

Il y aurait enfin un dernier quota, celui destiné à combler

les besoins signalés par les agences pour l'emploi et le patronat. Mais attention, pour ces travailleurs, le permis de séjour sera limité à cinq ans !

« Nous avons là de très bonnes bases pour nous doter du droit de l'immigration le plus moderne d'Europe », a assuré le ministre de l'Intérieur allemand, Otto Schily.

Comme si le fait, pour un gouvernement, en Allemagne, en France ou ailleurs, d'être aux petits oignons pour le patronat était une attitude nouvelle !

PRISE AU PIÈGE ENTRE ION SOCIALE ET LE RACISME

du fait de la politique qu'ils ont menée au pouvoir.

Une politique qui alimente le racisme

Mais le plus scandaleux, c'est que ces mêmes politiciens qui aujourd'hui parlent de « criminels » pour nier la réalité du racisme ont contribué d'une autre façon encore à la ghettoïsation raciale. Depuis les émeutes de 1981, la politique des gouvernements successifs a été de mettre sur un piédestal de prétendus « leaders communautaires », choisis en général pour leur conservatisme (le plus souvent des leaders religieux), en les arrosant de subsides et de

titres ronflants. Et c'est une politique que Blair a non seulement intégralement reprise à son compte, mais qu'il s'apprête à étendre en confiant le contrôle d'écoles d'Etat à la hiérarchie des minorités religieuses.

Les pauvres d'origine immigrée n'ont bien sûr jamais bénéficié de ces largesses, qui n'ont profité qu'à une toute petite minorité de notables. Mais les fonds d'Etat alloués à la construction de mosquées, par exemple, ne sont pas passés inaperçus de ceux qui, dans la population blanche, réclamaient en vain qu'on vienne réparer les canalisations bouchées de leurs HLM.

Cette politique visant à faire encadrer les pauvres d'origine

immigrée par des appareils réactionnaires a alimenté le racisme dans les rangs des pauvres blancs, et elle a facilité le développement de courants réactionnaires parmi les victimes de ce racisme – en particulier des courants intégristes dans la population d'origine pakistanaise. C'est ce qu'on a pu voir à Bradford lorsque les émeutes se sont accompagnées d'une floraison de slogans intégristes sur les murs et de l'incendie d'un « workingmen's club », sorte de pub coopératif ouvrier qui est l'un des symboles traditionnels du mouvement ouvrier britannique. Et cela ne peut que creuser encore plus le fossé entre les plus pauvres. C'est d'ailleurs l'un des objectifs des courants intégristes.

Le gouvernement travailliste de Tony Blair peut bien, comme il l'a fait lors des émeutes de juin, accuser les provocations des groupes d'extrême droite. Certains députés travaillistes peuvent réclamer l'interdiction de toute manifestation antiraciste sous prétexte de « ne pas enflammer les esprits ». Il n'en reste pas moins que c'est la politique de Blair, sa servilité vis-à-vis des puissances d'argent aussi bien que sa démagogie complaisante envers les bigots de tous poils et autres courants réactionnaires, qui alimente le racisme.

Pour l'instant les jeunes qui se révoltent contre les effets de cette politique, comme à Oldham ou à Bradford, ne font

que se cogner la tête contre les murs. Tant qu'ils en restent-là leur colère ne peut les mener nulle part. Il en serait tout autrement si la classe ouvrière britannique reprenait enfin conscience de sa force pour passer à l'offensive contre une politique dont elle n'a fait que payer trop lourdement le prix sous les conservateurs puis sous les travaillistes. Elle et elle seule, dans le cadre d'une telle offensive, aurait la capacité d'unir les rangs du monde du travail, et en particulier d'entraîner les jeunes pauvres, quelle que soit la couleur de leur peau, dans un combat qui puisse les mener hors de l'impasse actuelle.

François ROULEAU

Irak

ENCORE ET TOUJOURS BOMBARDÉ PAR LES GRANDES PUISSANCES

Depuis la fin de la guerre du Golfe, il y a plus de dix ans maintenant, les bombardements de l'aviation américaine et de l'aviation britannique sur l'Irak n'ont pas cessé. C'est une guerre inavouée et inavouable qui s'ajoute aux sanctions économiques et martyrise la population sous prétexte de combattre un dictateur, Saddam Hussein. Il s'agit en fait de faire payer à l'Irak l'invasion du Koweït, invasion qui allait à l'encontre des intérêts des grandes puissances. Autant elles l'ont aidé, armé et soutenu lorsque ce même Saddam Hussein s'est lancé dans la guerre contre l'Iran qui servait leurs intérêts, autant elles ont voulu faire payer très cher non seulement aux dirigeants irakiens mais à toute la population l'audace de l'Irak de passer outre aux injonctions des États-Unis et de leurs alliés.

La publication trotskyste américaine *The Spark*, dans son éditorial du 25 juin, dénonce la politique des États-Unis et ses conséquences, à l'occasion d'un nouvel incident meurtrier pour la population civile.

Nous en publions ci-dessous quelques extraits.

« Le 19 juin, dans le petit village irakien de Tel Afr, 23 jeunes ont été tués et 11 ont été blessés alors qu'ils jouaient au foot. Le gouvernement irakien a accusé les avions anglais et américains d'avoir procédé à des bombardements et à des tirs sur le terrain de football.

Les autorités américaines et britanniques ont rejeté la responsabilité des morts irakiens sur un missile antiaérien irakien qui aurait été lancé contre un avion militaire américain et serait retombé en explosant au sol. En fait, a précisé un responsable du Pentagone, les USA n'ont effectué de bombardements sur ce district-là ni mardi, ni mercredi.

Certes on ne peut faire confiance aux déclarations du Pentagone. Mais en admettant qu'elles soient exactes, le Pentagone, en affirmant

que cet endroit précis n'a pas été bombardé ces deux jours précis, reconnaît cyniquement qu'il bombarde régulièrement le pays. Alors, même si c'est un missile antiaérien irakien qui a tué des enfants, comme les responsables américains le prétendent, quelle personne sensée pourrait blâmer les irakiens de tenter de se défendre contre ces attaques continuelles ?

L'Irak était l'un des pays les plus développés et relativement prospères du Moyen-Orient. Mais il y a onze ans, les USA ont bombardé massivement le pays, tuant 100 000 personnes en quelques mois et détruisant son infrastructure, c'est-à-dire ses capacités de production d'électricité, d'eau potable, de traitement des eaux usées, de même que ses capacités de produire et transporter le pétrole, son principal produit d'exportation.

Depuis, tout en continuant leurs bombardements, les USA ont aussi imposé des sanctions économiques et des réparations de guerre. Le résultat, c'est que, selon les Nations unies, plus de la moitié de la population souffre de sévère malnutrition. Des maladies comme la typhoïde, le choléra, la malaria, et même la polio, qui avaient été éradiquées depuis longtemps, ont réapparu sous forme d'épidémies pour lesquelles les hôpitaux irakiens n'ont ni médicaments ni même de simples calmants.

La mort hante le pays. Même selon les estimations les plus prudentes, plus d'un million d'Irakiens sont morts, et parmi eux plus de la moitié sont des enfants de moins de cinq ans. Ce sont plus de 4 000 enfants qui meurent chaque mois. (...) »



Un entrepôt de grains après un raid US sur la ville de Tikrit.

AFP

SNCF
Ateliers de Châtillon
(Hauts-de-Seine)

UN PREMIER REcul DE LA DIRECTION FACE AUX JOCKEYS

Les jockeys des ateliers TGV de Paris Sud-Est, Conflans et Villeneuve ont obtenu en partie satisfaction après deux jours de grève.

Ils réclamaient une augmentation de la prime de conduite d'environ 600 F par mois et des embauches.

La direction refusait de donner cette prime mais voulait arrêter la grève qui entraînait des perturbations Gare de Lyon. Elle a finalement trouvé le moyen d'augmenter les primes existantes pour mettre fin à la grève. Au total cela représente environ 300 F mensuels. Elle a également cédé le paiement d'un des deux jours de grève.

Gallois, le PDG de la SNCF, est venu en personne à la Gare de Lyon, le 3 juillet, pour calmer les usagers en colère et, très certainement, pour donner l'ordre de céder en partie à la grève des jockeys qui ajoutait à la perturbation du trafic due aux multiples incidents techniques sur le TGV-Méditerranée...

Quand les jockeys de Châtillon ont appris la nouvelle (ils ont fait grève 7 jours sans obtenir satisfaction début juin), la colère a éclaté. On leur avait dit et redit durant tout leur mouvement que la direction ne céderait pas, que les ordres venaient d'en haut, etc. On leur avait même envoyé les CRS pour les chasser des voies.

À l'annonce de ce qu'ils avaient obtenu les jockeys du réseau Sud-Est, ceux de Châtillon ont donc décidé de travailler au ralenti. A nouveau la direction a mobilisé ses cadres, a menacé les jockeys et a même voulu mettre à pied un délégué, l'accusant d'être responsable de tout ! Les jockeys se sont immédiatement mis en grève et la direction a reculé sur sa menace de sanction. Elle a aussi augmenté une des primes des jockeys de Châtillon de 200 F par mois.

Correspondant LO

LA « LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ », C'EST LA LIBERTÉ D'AUGMENTER LES PRIX !

Selon une étude réalisée par un cabinet de conseil britannique, le National Utility Service, sur les effets de la libéralisation du marché de l'électricité dans l'Union européenne, l'Amérique du Nord et l'Australie, les tarifs d'électricité ont connu des hausses importantes entre avril 2000 et 2001. La hausse atteint 8% pour l'Allemagne, 7,5% pour les Etats-Unis et 9,3% pour la Grande-Bretagne, les trois pays ayant poussé le plus loin la déréglementation de ce secteur.

Les champions de la « libre-concurrence » pré-

tendaient que les consommateurs seraient gagnants avec l'introduction de la concurrence qui était censée entraîner des baisses de prix et un meilleur service... C'est une fable ! En réalité, avec l'ouverture complète au capital privé, quelques entreprises se sont partagées le marché et se sont entendues pour augmenter les prix de façon à faire le plus de profits possible, le plus vite possible, en se contentant d'utiliser les infrastructures existantes, sans les rénover ou en construire de nouvelles.

Si l'on ajoute à cela les

coupures d'électricité que connaît toujours, par exemple, la Californie, le bilan est tellement négatif pour les consommateurs que les auteurs du rapport se demandent, en conclusion, si « la déréglementation ne pose pas plus de problèmes qu'elle n'en résout » et s'interrogent « sur l'opportunité d'une ouverture complète des marchés ».

Une façon de reconnaître que, si on laisse les capitalistes libres de faire ce qu'ils veulent, ils se conduisent en rapaces irresponsables !

Marc REMY

SNCF

LES VOYAGEURS EN GROUPE RESTENT SUR LE QUAI

La SNCF fait parler d'elle cet été, et pas seulement au sujet de la pagaille engendrée par la mise en route improvisée d'un TGV Méditerranée pas très au point, et au manque de moyens en personnel et en matériel sur l'ensemble du réseau. D'autant que l'opération de prestige TGV Med se fait au détriment du reste. Il est aussi notable que la direction de la SNCF délaisse les collectivités. En tout cas, ces dernières semaines, de nombreuses récriminations sont remontées de groupes qui ont eu de gros problèmes pour disposer des places qu'habituellement on leur réservait. Ces places, pourtant réservées des mois à l'avance, leur ont été reprises. Ou alors le groupe a dû se scinder... Cela alors que, jusqu'à présent, le transporteur public offrait des conditions avantageuses aux groupes, aux groupes de jeunes tout particulièrement : voitures spéciales, places à demi-tarif...

Officiellement, les conditions n'ont pas changé : les réductions vont même jusqu'à 75% pour des groupes de jeunes de moins de 15 ans.

Mais comme la logique commerciale prend le dessus, on laisse à l'écart ceux qui payent moins pour laisser la place à ceux payant plein tarif. Comme l'a déclaré un responsable de centre de jeunes : « La SNCF a des objectifs de rentabilité, elle préfère remplir ses trains

d'adultes payant plein pot plutôt que d'enfants bruyants ».

Les groupes n'ont de places garanties que dans les périodes sans affluence. Or les groupes de jeunes voyagent (et pour cause !) en période de vacances scolaires, donc d'affluence. On les informe tout juste avant leur départ qu'ils n'auront pas toutes les places, ou que leur train est remplacé par un bus. D'autres s'entendent dire que leur réduction ne sera que de 30% au lieu des 50% prévus ou qu'ils seront dispersés dans le train, ou certains en voiture fumeur. Allez gérer une telle situation !

Durant l'année scolaire, des enseignants ont renoncé de ce fait à des voyages prévus. Et pour les vacances, plusieurs responsables de colonies ont dû louer des cars. Ce qui revient un peu plus cher et provoque un mécontentement justifié des parents, inquiets des risques d'accident routier.

Les responsables de la SNCF affirment qu'ils font en sorte que, pour l'été 2002, il y ait moins de ratés. Promesses ? Mais cela ne justifie en rien les désordres et les désagréments de 2001. Cette logique de rentabilité qui l'emporte sur l'intérêt général ne promet rien de bon en matière de service public.

Frédéric GESROL

Vient de paraître

LUTTE DE CLASSE N° 59 (été 2001)

Au sommaire :

- France
Les travailleurs face aux licenciements collectifs
- Italie
Berlusconi, un retour bien préparé par les gouvernements de centre-gauche
- Grande-Bretagne
Main basse sur les retraites des travailleurs
- Etats-Unis
La déréglementation du marché de l'électricité en Californie, ou le retour de la bougie à l'heure de la « high tech »
- Tribune de la minorité
Contre les licenciements : la manifestation du 9 juin et ses suites

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres

OBI Clermont-Ferrand

GRÈVE POUR LES SALAIRES

Depuis vendredi 6 juillet, le magasin de bricolage OBI de Clermont-Ferrand est en grève. Sur une cinquantaine de salariés, seule la dizaine de cadres n'est pas rentrée dans le mouvement.

Le mécontentement couvait depuis longtemps. Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles. Il n'est pas rare de se voir demander de venir faire un remplacement au dernier moment, ou bien de rester plus longtemps après la fermeture du magasin pour finir de ranger. Et la mise en place des 35 heures n'a pas arrangé les choses, bien au contraire.

Quant aux salaires, ils sont bloqués. Avec 20 ans d'ancienneté, on peut toucher tout juste 6000 F net. Par contre les bénéficiaires de OBI, filiale du groupe belge GIB GROUP, se portent bien.

Dernièrement la tension est montée d'un cran. Prétextant un vol de 106000 F courant avril, la direction cherche à faire payer le personnel. Elle a fait savoir qu'il n'y aura pas de prime d'intéressement versée cette fois-ci (ce qui peut représenter jusqu'à 2000 F).

Alors quand au cours de la réunion avec les DP de ce mercredi, le directeur a refusé net toute augmentation de salaire, la colère a éclaté. La grève a été décidée pour vendredi.

Depuis ce jour, les banderoles CGT sont déployées devant l'entrée du magasin et des tracts distribués pour expliquer les raisons de la grève aux clients qui arrivent. L'accueil est sympathique et beaucoup ne rentrent pas dans le magasin, par solidarité.

Les revendications sont claires: 1000 F net d'augmentation pour tous et reconnaissance des qualifications et des coefficients correspondants.

Vendredi matin, une entrevue des délégués avec le directeur régional ne donne rien. Il ne peut soi-disant pas contacter la direction nationale. Vers 14 heures, le direc-

teur vient chercher les délégués au piquet de grève: le contact impossible a finalement été établi. Mais c'est pour apprendre qu'un rendez-vous est fixé lundi avec le responsable des ressources humaines. Et il leur explique que les grévistes creusent leur propre tombe, qu'il vaut mieux reprendre le travail et que, s'il n'y a pas d'accord lundi, ils pourront toujours se remettre en grève après!

Il faut savoir qu'avec les soldes, OBI pouvait espérer réaliser ce week-end un chiffre d'affaires pouvant atteindre 400000 F.

Devant tant de mépris, la grève a été maintenue à l'unanimité le samedi. Comme l'a

bien rappelé un délégué au directeur régional: «*Si la direction le veut, elle peut se déplacer; nous on n'est pas en week-end!*».

Lundi, une nouvelle réunion a confirmé le mépris de la direction. Elle a proposé une augmentation de coefficient pouvant correspondre à 24 F mensuels... brut. De plus, par «principe», les augmentations ne pourraient être qu'individuelles et non collectives.

Mais comme a répondu une salariée: «*Nous aussi on a des principes! C'est pas 400 F aux uns et 100 F aux autres!*». C'est donc avec le moral que la grève continue depuis.

LA VICTOIRE DES NETTOYEURS

Chantier Challancin (ligne C du RER)

Au bout de 38 jours de grève, Challancin a cédé. Les grévistes ont participé en direct, grâce à un téléphone et à un haut-parleur, à toute la négociation pour le protocole de fin de conflit, menée dans les bureaux occupés de la direction régionale SNCF, à Montparnasse, par le comité de grève.

Avant d'en arriver là, il a fallu que les grévistes interpellent quotidiennement la direction de la SNCF. Celle-ci restait passive en apparence mais continuait de payer Challancin, pendant la grève, utilisant en cela une partie des subventions du Conseil régional d'Ile-de-France, et ce malgré la dénonciation par les grévistes d'abord

du travail de cette entreprise. Un deuxième rapport de l'inspection du Travail, du 3 juillet 2001, refusait d'autoriser le licenciement demandé par Challancin des quatre délégués et réfutait les motifs patronaux (séquestration du DRH).

C'est donc encore vers la SNCF que les grévistes se sont tournés, en occupant cette fois des locaux de la direction et en exigeant qu'elle contraigne Challancin à négocier. La direction générale fut saisie et mardi 3 juillet, vers 23h30 les grévistes obtinrent une vague promesse de décision pour le lendemain matin. Ils quittèrent les locaux, quelques minutes avant l'arrivée de trois cars de CRS venus les évacuer... Le lendemain matin, occupation à nouveau. En début d'après-midi, la colère éclata devant le mutis-

me de la SNCF. Les grévistes occupèrent les locaux du directeur de Région en exigeant un contact immédiat avec Challancin pour négocier. Le contact fut pris et les négociations commencèrent, par fax et téléphone, chaque gréviste pouvant entendre et intervenir à tout moment. Ces discussions se terminèrent mercredi 4 juillet vers 12 heures et un protocole fut signé l'après-midi.

**« 100% gagné »,
dernier slogan
des grévistes.**

Toutes les plaintes en pénal ainsi que les recours à la décision de l'inspection du Travail contre les quatre délégués, toutes les menaces de licenciement contre les grévistes, sont retirés. Douze contrats CDD sont re-qualifiés en CDI sur la base de la convention collective manutention ferroviaire, avec un taux horaire supérieur même (50,39 F) et avec effet rétroactif. La convention est aussi appliquée, rétroactivement à dater du 6 mars 2000, à tous les salariés, sur la base du

même taux horaire, ce qui fait un rappel conséquent pour beaucoup. Le taux horaire de base (d'embauche) du chantier est relevé de 4 F, ce qui abolit les inégalités accumulées depuis deux ans. Des négociations vont s'ouvrir à partir du 11 juillet, sous le contrôle de l'inspection du Travail, pour rembourser les sommes dues sur les fiches de paie. Pour certains travailleurs et travailleuses, des milliers de francs sont en jeu. Le 27 juillet est fixé comme date limite des remboursements. Une prime de 4000 F de remise en état a été versée dès la reprise du travail ainsi qu'une avance sur la prime de vacances, qui permettent de couvrir des jours de grève.

Cette victoire, les grévistes la doivent à leur détermination et aussi à leur volonté de s'organiser, avec l'expérience des grèves précédentes, en s'appuyant d'abord sur leurs propres forces, en élisant parmi eux, un comité de grève constitué de travailleurs actifs, qui ont appliqué, jour comme nuit, les décisions des assemblées générales quotidiennes.

Car il fallait être toujours présent face aux tentatives de nettoyage de Challancin, face aux policiers qui protégeaient ces derniers. Ce comité de grève a publié des tracts quasi quotidiens, d'information aux usagers comme aux cheminots. Grâce à son existence, les grévistes sont restés maîtres de leurs décisions et interventions, et ont arbitré entre des propositions syndicales, de la CFDT et de SUD présentes sur le chantier, voire en ont rejeté certaines. Il n'était pas question pour les grévistes, par exemple, de réclamer que la SNCF chasse Challancin sous prétexte que Challancin ne cédera jamais, comme l'avancait SUD-Rail.

D'ailleurs Challancin a cédé. La volonté de rester tous ensemble, soudés, coûte que coûte face à Challancin et à la SNCF a permis de gagner.

C'est donc une victoire, que d'autres chantiers de sous-traitance et les cheminots, remerciés pour leur soutien par les nettoyeurs, ont saluée.

La fête des grévistes est pour bientôt.

Stockalliance

Boigny-sur-Bionne (près d'Orléans)

QUATRE JOURS DE GRÈVE POUR LA DIGNITÉ ET LES SALAIRES

Durant quatre jours, les travailleurs de Stockalliance, une entreprise de gestion de stocks et de transports, ont bloqué ses accès. Aucun camion n'est entré ni sorti. L'ambiance au piquet de grève était chaleureuse. Pour de nombreux jeunes, c'était la première grève. Depuis des mois, le ras-le-bol s'était accumulé et tous sont fiers d'avoir dit non à un patron qui se croyait de droit divin, non à une direction qui pensait avoir affaire à une main-d'œuvre docile et exploitable à merci.

commencé la grève.

A l'ouverture de l'usine, il y a un an, le travail a démarré à toute vapeur. Les installations n'étaient même pas achevées que les lignes étaient mises en route avec un personnel précaire pas ou mal formé. L'activité est montée en puissance et le recours au travail intérimaire a été constant. La CGT estime qu'il y a en permanence entre 150 et 200 intérimaires présents chaque mois ainsi qu'une cinquantaine de CDD sur le site. Il y a plus de précaires que d'embauchés.

Durant les six premiers mois d'activité, 55 accidents du travail ont été recensés et déclarés. La semaine dernière, un intérimaire s'est fait écraser la cheville en

utilisant un engin pour lequel il n'avait reçu aucune formation. Il n'est pas le seul dans ce cas. Des dizaines de caristes travaillent sans permis. Travailler dans ces conditions est un véritable danger, sans compter qu'« il n'y a même pas d'infirmier, tout juste une boîte à pharmacie où deux malheureux pansements se battent en duel », selon le témoignage d'un délégué. La direction a agrandi l'espace de travail à l'aide d'une structure installée en novembre et qui devait être temporaire. Elle dure toujours. Ce sont essentiellement des femmes qui travaillent dans ce secteur. « On a eu très froid durant l'hiver et là, avec les grosses chaleurs, c'est carrément devenu insupportable ! Des filles ont fait

des malaises, et on n'a même pas une chaise pour s'asseoir ! » constate l'une d'entre elles. Alors, travailler dans ces conditions pour un salaire de 7549 F brut, c'est inacceptable. D'autant que l'entreprise ne paie pas toutes les heures. Il faut toujours éplucher sa feuille de paie ; il manque souvent des heures ou des primes de nuit, c'est la bagarre pour être payé intégralement.

Les raisons de la colère n'ont pas disparu avec la fin de la grève, les salariés ne se satisfont pas de la prime de la direction. Mais nombreux sont ceux qui pensent que « au moins, maintenant, le patron sait qu'on peut s'y mettre, il aura la trouille » et que, pour gagner, « il faudra au moins faire un mouvement qui touche les sept sites du département ».

Une entreprise subventionnée par les collectivités locales

L'installation de Stockalliance sur le site de Boigny ne lui a pas coûté grand-chose car l'entreprise a reçu de nombreuses aides publiques. La Communauté de communes de l'agglomération orléanaise et le Département ont apporté chacun 1 360 000 F pour l'achat des terrains. Le Conseil régional a consenti 1 000 000 F de crédits pour le terrain. Ce n'est pas tout. Pour raccorder ces terrains au réseau SNCF, le Conseil régional a investi 3 000 000 F. Le Département et la Communauté de communes se partagent les coûts des travaux qui se montent à 7 400 000 F.

Ce sont 14 120 000 F que Stockalliance a reçus des collectivités locales ! Ces subventions entraînent dans le cadre de l'aide à l'emploi. Stockalliance s'engageait, dans les trois ans qui ont suivi l'ouverture, à créer cent emplois nouveaux en CDD. Le compte n'y est pas. Sauf pour le patron.

Aujourd'hui, la grève est terminée. Les travailleurs ont refusé l'accord que leur proposait le patron : 1 500 F de prime contre la promesse qu'il n'y aurait plus jamais de grève ! Et pas seulement à Boigny, mais dans les 20 autres sites du groupe. Finalement le patron a lâché une prime de 1 500 F payable en décembre. Les grévistes ont décidé de reprendre le travail lundi 9 juillet, tous ensemble, comme ils avaient



Université de Poitiers ARTT ET PRÉCARITÉ, LES DEUX FACES D'UNE MÊME POLITIQUE

Judi 5 juillet, 180 salariés appartenant au personnel non enseignant de l'Université de Poitiers se sont rassemblés pour protester contre le projet d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail (ARTT). Un projet qui entend imposer plus d'heures de travail, la généralisation de la flexibilité, moins de congés, le blocage des salaires et aucune création d'emplois !

L'Université de Poitiers emploie environ 800 personnels non enseignants (IATOSS) dispersés dans plusieurs villes, et à Poitiers même dans huit sites. Malgré cette dispersion, nous étions plus de 80 à nous réunir en assemblée générale le 21 juin, afin d'organiser la riposte contre le projet d'application de la loi

Aubry à la sauce Sapin, le ministre de la Fonction publique. Son projet ARTT constitue une attaque en règle de nos conditions de travail et acquis. Ainsi, il veut nous imposer 1 600 heures de travail annualisées au lieu de 1530 à 1560, une modulation d'horaire qui peut aller jusqu'à 44 heures par semaine avec des permanences tard le soir, l'ouverture de certains services le samedi, la réduction de nos congés de neuf semaines à cinq ou six et... zéro création d'emplois !

C'est pour dire non à cela que nous nous sommes mis en grève le 28 juin, puis le 5 juillet.

Lors de ces deux journées, nous avons été environ 180 à manifester devant le siège de la présidence de l'Université et devant le Rectorat de Poitiers. Une délégation composée de syndicalistes et de personnels élus par l'assemblée générale a été reçue par le président de

l'Université et un représentant du Rectorat. Nous avons eu la confirmation que le ministre avait statué : le 1^{er} janvier 2002, l'ARTT devra être effective... sous sa forme la plus scandaleuse et sans aucune création d'emplois.

Ce refus d'embaucher est d'autant plus choquant que plus du tiers du personnel est précaire (en CDD, CEC ou CES). L'année dernière, l'Université de Poitiers avait d'ailleurs connu plusieurs

mobilisations contre la précarité, alors que la présidence avait décidé de se débarrasser d'une partie des précaires. Comme ailleurs, l'Université préfère sous-traiter un maximum de tâches au privé plutôt que de continuer à employer des précaires qui sont parfois (en toute illégalité) en CDD depuis plus de dix ans. Les personnels non enseignants, et en particulier les précaires, s'étaient fortement mobilisés, et avaient contraint le

président de l'Université et son équipe à ravalier leur projet de licenciements.

Aujourd'hui, nous avons bien l'intention de combattre les attaques contenues dans le projet d'ARTT, comme l'an dernier les attaques contre les précaires. Le sort des uns et des autres est lié, tant il ne saurait y avoir de réel-le réduction du temps de travail sans embauches, à commencer par l'embauche des précaires.



Hôpitaux de Paris

MALADES S'ABSTENIR, PERSONNEL INSUFFISANT!

Depuis plusieurs années, en période de vacances, la direction de l'Assistance Publique ne remplace que très peu les départs en congés et préfère fermer des lits, voire des services entiers (dans l'hôpital du Kremlin-Bicêtre par exemple, 50 % des lits seraient fermés, cette année). Cela veut dire un accroissement du travail pour les agents qui restent, des conditions qui se dégradent : changement de services, de roulement, glissement des tâches par la politique du « faisant fonction » : quand il n'y a pas de surveillante, c'est l'infirmière qui assume son travail en plus du

sien et quand il n'y a pas d'infirmière, c'est l'aide-soignant qui « fait fonction » d'infirmière.

A Saint-Antoine (Paris), la direction avait envisagé de laisser 6% de lits ouverts en plus, cet été, par rapport à l'été dernier. Mais devant la pénurie de personnel (notamment en infirmiers), accrue avec les vacances, la directrice de l'hôpital a envoyé une note de service à son encadrement pour l'informer que cette année encore il faudra « veiller à contenir au strict minimum médicalement indispensable la programmation envisagée dans les lits restant ouverts, de telle sorte que restent disponibles

les capacités nécessaires pour accueillir les patients se présentant aux urgences et nécessitant d'être hospitalisés ».

Elle indique de plus que cette situation étant commune à l'ensemble des hôpitaux, il ne faudra pas songer aux transferts. La consigne est « priorité à l'accueil des urgences ». Mais ce qu'elle oublie, c'est qu'aux Urgences la situation n'est pas meilleure que dans les services et qu'en guise d'accueil, les patients attendent parfois 24H, voire 48H, dans les couloirs, sur un brancard, qu'on leur trouve un lit!

En temps ordinaire il vaut mieux ne pas tomber malade, mais avec les vacances c'est plus que déconseillé!

CHU d'Amiens

DES DÉCISIONS QUI MENACENT LA SANTÉ DES ENFANTS

Au CHU d'Amiens, le personnel des services Pédiatrie proteste contre le projet de la direction consistant à regrouper, durant le mois d'août, les trois services de pédiatrie : nourrissons, grands enfants et adolescents. En effet, un tel regroupement signifierait mettre dans un même lieu des nouveau-nés avec des enfants souffrant de troubles de comportement, avec tous les risques que cela comporte.

Certains de ces enfants peuvent à tout moment connaître des crises qui en font une menace pour les autres. En voulant les regrouper avec des nouveau-nés, l'administration crée une situation ingérable pour le personnel. En plus, on risquerait de manquer de lits et de se retrouver dans des locaux inadaptés, au point qu'il serait impossible de donner un bain aux bébés.

Cette décision complètement aberrante est motivée par

une seule et unique préoccupation : éviter d'avoir à remplacer le personnel en congés.

Il faut dire que la pénurie de personnel est telle à l'hôpital que, dès que certains prennent leurs congés, des services ne peuvent plus fonctionner normalement.

Depuis des années, le CHU d'Amiens concentre de plus en plus d'activités qui se faisaient auparavant sur d'autres hôpi-

taux. Mais les moyens donnés par l'Etat, en particulier en personnel, n'ont absolument pas suivi cette évolution. On arrive aujourd'hui à des situations dramatiques où l'on risque de se retrouver des dizaines d'années en arrière, tant au niveau des conditions de travail du personnel, qu'au niveau des conditions de soin des malades.

P. B.

Toujours plus

Comme chaque été, au service social, il va falloir encore jongler avec les remplacements : les assistantes sociales en assurant souvent deux services et les secrétaires, déjà peu nombreuses, en palliant les absences de leurs collègues en vacances.

Autant dire que la charge de travail est largement augmentée contrairement aux salaires qui, eux, n'évoluent guère.

Sans doute la direction pense-t-elle que les problèmes sociaux prennent des vacances!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière, Hôpital de Bicêtre (Le Kremlin-Bicêtre)

Hospices Civils de Lyon (HCL) Hôpital de la Croix-Rousse

SERVICE MINIMUM À LA MATERNITÉ

La grogne et l'inquiétude s'installent parmi le personnel de la maternité de l'hôpital, après avoir pris connaissance des plannings de juillet et août (dévoilés seulement fin juin) qui font apparaître un manque notoire de personnel diplômé dans les catégories d'auxiliaires puéricultrices et sages-femmes, ainsi qu'un manque d'agents de service hospitaliers (ASH).

Si la salle d'accouchement a été cette année préservée, le manque de personnel va surtout se faire sentir sur les suites de naissances et les consultations. Ainsi, durant le mois d'août, à certains étages de la maternité, il n'y aura que 2 ASH au lieu de 3. Certains jours, il n'y en aura qu'une seule, qui devra se partager entre deux étages. Ce manque d'ASH aura inévitablement des conséquences sur le ménage et l'hygiène des chambres.

Les auxiliaires puéricultrices, quant à elles, seront remplacées par des élèves auxiliaires puéricultrices qui ne possèdent pas toute l'expérience voulue. Certains jours, une auxiliaire puéricultrice titulaire se retrouvera seule avec deux élèves pour s'occuper de 22 bébés (avec toute la charge de travail et la responsabilité que cela suppose). Les plannings ont été prévus de telle manière qu'une élève se retrouvera parfois seule dans le service durant une ou deux heures, sans auxiliaire puéricultrice titulaire ni sage-femme, ce qui est grave et inacceptable.

Quant aux sages-femmes, la direction n'en a prévu qu'une

seule la nuit au lieu de deux habituellement en suite de naissances, soit la responsabilité de 55 mères et 55 bébés (sans compter les grossesses pathologiques car le service de gynécologie est fermé les 15 premiers jours d'août). En consultation, aucun remplacement de sage-femme n'a été prévu : les patientes n'auront qu'à faire suivre leur grossesse en secteur privé!

Cette pénurie de personnel a amené la direction à fermer 5 lits (sur 60) alors que l'activité de la maternité est toujours importante durant l'été (sans compter les 6 lits fermés à la maternité de l'Hôtel-Dieu, autre hôpital des HCL). Les conditions d'accueil des femmes risquent donc de se dégrader durant l'été. Et la situation sur Lyon en ce début juillet est déjà inquiétante. Deux bébés prématurés n'ont pu trouver de place en néonatalogie sur la ville et ont dû être envoyés à Grenoble, à 100 km.

Tous les gouvernements successifs ont imposé des mesures d'économies importantes dans la santé. Les budgets de remplacement sont limités au maximum. De plus, les quotas des promotions dans les écoles ont été fortement diminués, d'où les difficultés de trouver actuellement des personnels de remplacement diplômés. Les patientes et les personnels en subissent les conséquences et ont tenu à le faire savoir en organisant une conférence de presse et en alertant la population par des tracts sur le marché du quartier.

Correspondant LO

Conditions de travail, c'est pas le pied!

En Orthopédie, la nouvelle surveillante de soins a déclaré forfait... et n'est pas remplacée. Le travail de bureau et la pharmacie nous reviennent, alors qu'on a déjà beaucoup de travail.

Pour la direction, quand il n'y a plus de cadres, le glissement des tâches se fait « naturellement » sur les infirmiers. Mais quand il manque du personnel infirmier, on ne voit pas le glissement se faire du côté des cadres!

Jusqu'au jour où la colère va « glisser » jusqu'à la direction?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital Saint-Antoine (Paris)

Téléphone mobile

LA COUVERTURE... DES PROFITS

Le téléphone mobile est omniprésent, avec aujourd'hui 33 millions d'abonnements en France, répartis entre trois réseaux : Orange de France Télécom, SFR de Vivendi, et Bouygues Télécom.

Seulement si les opérateurs annoncent qu'ils couvrent 98% de la population, c'est loin d'être le cas pour l'étendue du territoire.

Car si les compagnies construisent des relais, elles ne le font que si elles jugent que

c'est rentable en terme de nouveaux abonnés et de rentrée financière. France Télécom comme Vivendi ou Bouygues se moquent du service au public. Ils veulent des bénéfices ! Cela aboutit à des « zones d'ombre », où les

mobiles ne peuvent se connecter à aucun réseau. Ces zones représentent près 20% du territoire, et autour de 1 500 communes.

Le gouvernement a donc annoncé sa volonté de s'attaquer au problème. Lundi 9 juillet, Jospin a exposé son plan, qui vise à supprimer en trois ans ces « zones d'ombre ». Mais pas question pour lui d'obliger les trusts de la téléphonie mobile à assumer les dépenses nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire. Sur les 1 400 millions de francs prévus pour cela, l'Etat va déjà en fournir 500 ; il demande aux collectivités locales 500 millions supplémentaires, au détri-

ment des dépenses prioritaires de la population.

Les trois opérateurs n'auraient à se répartir que les 400 millions restants. Une misère, pour des trusts dont les profits se chiffrent en milliards chaque année.

Plus que des intérêts et des besoins de la population, Jospin se préoccupe de ceux des grandes compagnies de la téléphonie mobile, qui pourront ainsi engranger quelques profits supplémentaires grâce à des investissements qui ne leur auront coûté que bien peu, au regard des profits prévisibles.

Vincent GELAS

Session de juillet du Parlement européen de Strasbourg

LES GROS SABOTS (ÉCOLOGISTES) DES DÉPUTÉS EUROPÉENS

La présidence suédoise de l'Union européenne vient de prendre fin (les membres de l'Union européenne président celle-ci à tour de rôle tous les six mois), le Parlement européen s'est, comme d'habitude à la quasi unanimité, félicité des progrès accomplis par la construction européenne sous cette présidence.

Ainsi, le récent sommet européen de Göteborg (en Suède) se serait inscrit dans une perspective « de développement durable », selon une expression lancée par les Verts et reprise par nombre de partis. « Il faut une bonne dose de cynisme », ont dit les députées européennes de Lutte Ouvrière, pour parler de « stratégie de développement durable » alors que la majorité des habitants de la planète n'a pas accès au nécessaire en matière de nourriture, de logement, de soins ou d'éducation.

S'abriter derrière des déclarations écologistes est à la mode chez les politiciens. Et cela se voit au Parlement européen où il n'est guère de rapport, de projet ou de résolution qui n'y ait recours. La navigation de plaisance serait ainsi une activité quasi écologique. Mais c'est d'abord parce qu'il s'agit d'une « industrie fort prospère en Europe » qu'un rapport traité lors de cette session se garda

d'imposer aux navigateurs et surtout aux constructeurs des normes antipollution trop contraignantes.

Le même constat vaut pour d'autres domaines où les enjeux financiers sont plus importants. Ainsi, à propos « d'aménagement intégré des zones côtières », un rapport mis aux votes a réussi le tour de force de parler des menaces sur ces régions et leurs populations humaines ou animales, du fait du réchauffement climatique et de l'urbanisation, sans dire grand-chose des populations du Tiers Monde vivant dans des zones inondables, et sans rien dire de catastrophes récentes comme celles de l'Erika ou du Levoli Sun... ce qui aurait risqué de rappeler que les trusts, pétroliers ou autres, « se moquent de l'écologie et des peuples comme du premier milliard qu'ils leur ont volé », comme l'ont affirmé les élus de Lutte Ouvrière.

Les considérations écologiques ont encore beaucoup servi à propos d'une recommandation relative à la « promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables ». Hasard de l'actualité, ce discours a beaucoup servi, outre-Atlantique (on parlait alors de sources d'énergie « alternatives ») lors de la dérégulation des systèmes de distribution de l'électricité qui a engendré la crise et la gabegie que l'on sait en Californie.

Mais, des deux côtés de

l'Atlantique, de telles considérations ont bien du mal à masquer l'avidité des trusts. Et le rapport sur les sources d'énergie renouvelables ne le cachait même pas, ne cessant pas de parler de la sécurité des investissements et des investisseurs, bref, d'aides financières en tout genre qu'utilisateurs et contribuables européens devraient fournir aux capitalistes de l'énergie.

Les droits de l'homme et le « réalisme » des Verts

Lors de cette session, deux rapports avaient trait aux droits de l'Homme en Europe et dans le monde.

Le premier, présenté par un rapporteur Vert, traitait, entre autres, de la situation en Turquie. Alors que des détenus politiques continuent d'y mourir en faisant la grève de la faim pour obtenir quelques droits, la partie du texte consacrée à la Turquie n'y faisait aucune allusion. Mais, les quelques critiques de la dictature turque qu'il comportait étaient encore trop nombreuses au goût des députés européens Verts, car ils ont présenté un amendement supprimant la moitié de ce chapitre, en particulier là où il était question d'« insister pour que (l'Etat turc) mette fin à la torture » ou du « retour en toute sécurité (chez eux) de plus de 500 000 villageois kurdes expulsés » par l'armée d'Ankara.

Daniel Cohn-Bendit, qui

dirigeait la liste Verte à l'élection européenne en France, a depuis rappelé à maintes occasions combien lui et son mouvement savent être respectueux de l'ordre établi. Il en a été récompensé : il préside la délégation du Parlement européen auprès... de la Turquie.

Le Parlement européen à l'attaque contre les retraites

Un rapport sur les retraites du député européen de droite Karas a été adopté à une majorité écrasante. Il s'agissait de déblayer encore plus le terrain aux formes de retraite par capitalisation (pour ceux qui ont les moyens d'en souscrire), et donc aux requins de l'assurance et de la finance.

Les députées européennes de Lutte Ouvrière ont voté contre ce rapport. Dans son intervention, Armonie Bordes s'est élevée contre l'argu-

mentaire pseudo-démographique qui sert « de justification pour diminuer le montant des retraites et allonger la durée du travail ». Elle a rappelé que, « étant donné l'accroissement de la productivité de chaque travailleur, le même nombre d'actifs produit largement assez non seulement pour rendre possible la croissance de leur niveau de vie, mais pour assurer une retraite convenable à trois ou quatre fois plus de retraités qu'il y a un quart de siècle. Si cet accroissement de la production n'était pas intégralement détourné en profits pour une minorité de privilégiés, la société pourrait assurer le versement d'un salaire complet à tous les retraités, a-t-elle affirmé avant de conclure : L'incapacité d'assurer aux anciens une vieillesse dépourvue de soucis matériels est une des expressions les plus frappantes d'une organisation sociale décadente ».



Les trusts pétroliers, eux, se soucient peu des risques qu'ils font courir aux populations et à l'environnement.

AFP